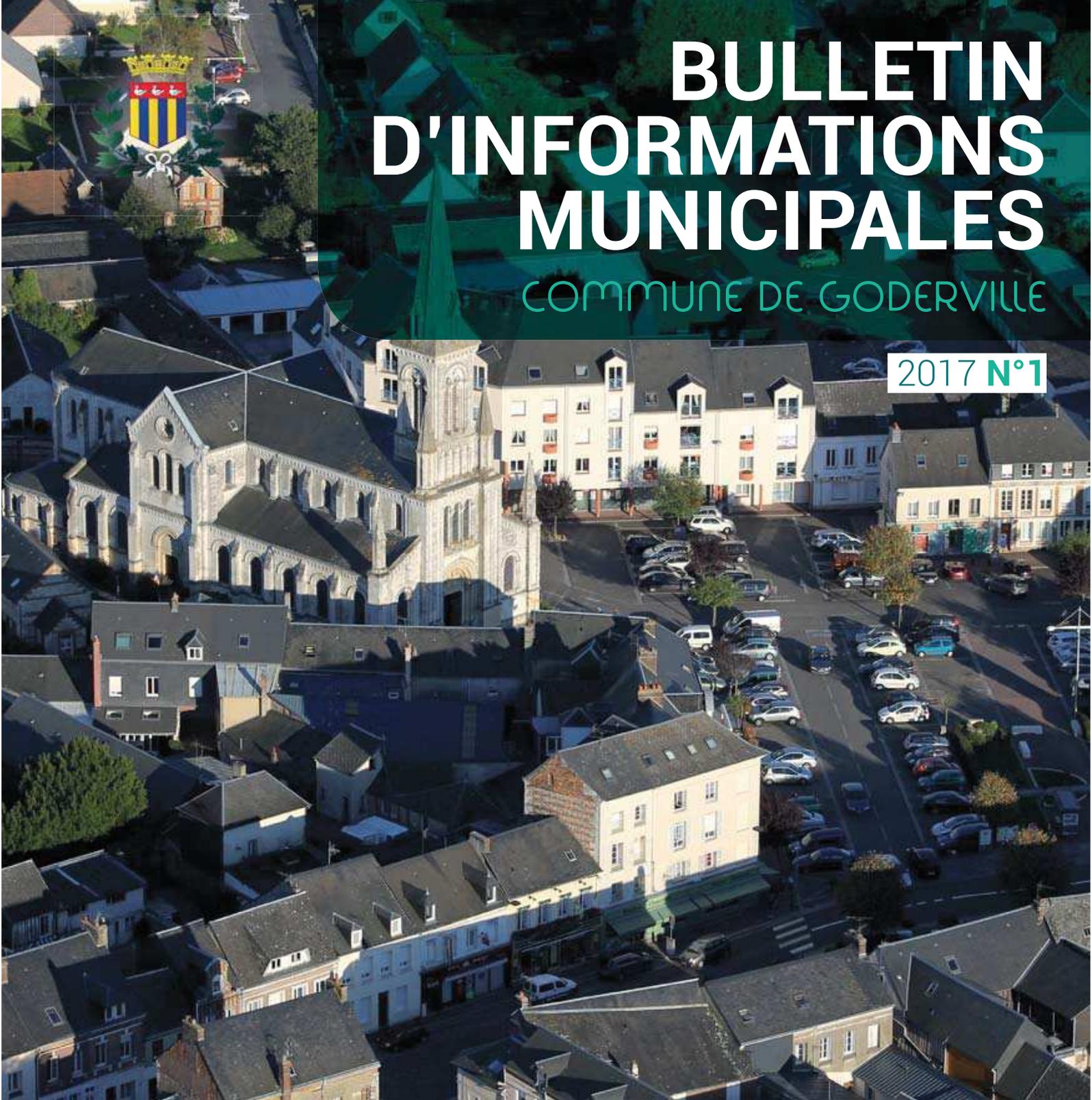


BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

COMMUNE DE GODERVILLE

2017 N°1



Travaux p.4-5



Spectacles p.12-13



Recensement p.14





ÉDITO

« Mesdames, Messieurs,

Ce nouveau bulletin municipal est le fruit de la volonté d'informer la population godervillaise de nos actions. Chaque année le Conseil Municipal met tous ses moyens en œuvre pour améliorer la vie dans la commune. Par le biais de réflexions sur l'urbanisme et la réalisation de travaux, mais aussi par la mise en place d'actions sociales, culturelles et sportives.

Dans ce bulletin nous vous présentons une partie de ces actions, menées au cours de l'année 2017.

Nous souhaitons à l'avenir pérenniser ce moyen d'information, car nous pensons que le lien entre les habitants et la municipalité permet de maintenir une commune dynamique.

Bonne lecture.

*Guy Fontanié
Maire de Goderville*

TRAVAUX

Différentes opérations de rénovation ont été engagées sur cette année 2017.

- Notre **église Ste Madeleine** a fait l'objet fin 2016 de travaux de toiture importants, la remise aux normes électriques commence ces jours-ci.
- Afin de **renforcer notre défense incendie des rues du Hameau Martin et St Jacques**, la canalisation d'eau potable, jusqu'à lors en diamètre 100, a été remplacée par une canalisation en diamètre 150.



- Le ravalement du **centre médical** a été réalisé cet été, s'en est suivie la réfection de son parking. Une zone bleue va y être instituée, dans le but d'éviter le stationnement de véhicules tampons.
- Le **gymnase** devrait connaître dans les mois à venir une restauration complète de la toiture, les études sont en cours.
- Depuis quelques années, l'équipe municipale entreprend une campagne de **réhabilitation de trottoirs et de candélabres**. L'année 2017 marque la fin de la réhabilitation des trottoirs et poteaux électriques du lotissement du Bel Air.



- L'**enfouissement des réseaux électriques rue Jean Prévost** a été réalisé sur ces deux derniers exercices 2016 et 2017.

- Répondant à la réglementation en cours tendant à optimiser l'accès des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite, le **parking des écoles, l'accès à la cour de l'école élémentaire** ont été revus durant les vacances de la Toussaint. Les **sanitaires au premier étage de la mairie** ont été entièrement réhabilités, les personnes en difficulté physique peuvent désormais accéder à l'étage de la mairie par une **plateforme monte-fauteuil**.



- En partenariat avec la mairie de Breteville du Grand Caux, une **opération de sécurisation route du chat endormi** s'est concrétisée par la pose de coussins lyonnais et la réalisation d'îlots en bordure.

- Actuellement **la mairie fait peau neuve**. Dans peu de temps, les briques et les pierres des façades donnant sur la rue Emile Bénard et sur la place Célestin Bellet seront remises en valeur. Il était temps, la dernière grande opération sur la façade de la mairie date de 1949.



Le budget 2018 retracera à nouveau de grandes opérations de travaux, l'équipe des commissions sécurité et travaux sont à pied d'œuvre pour en élaborer la liste.

REDYNAMISATION DU CENTRE-BOURG

Cette année nous avons entamé une démarche de redynamisation du centre-bourg de Goderville. Il s'agit d'envisager des solutions à moyen et long terme pour renforcer l'attractivité du centre-bourg, en matière d'offre commerciale, de services, d'aménagement des espaces publics, d'habitations etc...

Nous bénéficions du soutien financier de l'Etablissement public foncier de Normandie, de l'Etat, de la Région Normandie et du Département de Seine-Maritime. Réalisée par une équipe composée d'urbanistes (Quartier Libre + Guam), d'un architecte (Ozas), d'un paysagiste (Zeppelin) et d'un économiste (Actéhis), l'étude est en cours, elle comporte deux phases : une phase diagnostic et une phase de propositions d'aménagement ou pistes de réflexions à mener.

Toute cette étude s'accompagne de concertations de la population godervillaise.



C'est pourquoi des ateliers participatifs et groupes de réflexion ont été mis en place afin que chacun puisse prendre part à la réflexion et donner son point de vue sur le centre-bourg aujourd'hui et son avenir. En premier lieu, les enfants du Conseil Municipal Enfants ont donné leur avis autour d'ateliers ludiques.





La qualité des réponses et l'œil critique des enfants ont été salués par le bureau d'étude.

Puis se sont mis en place : une concertation avec les commerçants, des ateliers avec les conseillers municipaux, un atelier participatif ouvert à la population. Un questionnaire ouvert à tous est toujours disponible sur le site de la mairie pour donner votre avis.

PLUi

La Communauté de Communes a entamé en 2015 une procédure d'élaboration de Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Actuellement, Goderville est doté d'un Plan d'Occupation des Sols mis en place dans les années 80. Dépassé, souffrant de certaines incohérences entre les différentes zones, il s'est avéré nécessaire de revoir la politique d'aménagement et de développement de la commune.

Pourquoi au travers d'un PLUi ?

L'essentiel des activités quotidiennes se déploie aujourd'hui au-delà des frontières communales : activités commerciales, récréatives, déplacement domicile-travail, parcours résidentiel.

Planifier un projet intercommunal permet de :

- Gérer les besoins de manière plus complète
- Concilier les différents enjeux du territoire
- Valoriser la complémentarité des communes
- Éviter la concurrence entre communes
- Optimiser l'espace foncier disponible.

Pour chacun des habitants, le PLUi est un document déterminant les règles de constructions, l'emplacement des futures zones de développement de l'habitat, des activités économiques, des voiries et équipement publics. Le PLUi permet d'articuler l'urbanisme avec l'habitat, la mobilité, l'environnement.

Les différentes étapes de la mise en place du PLUi sont les suivantes :

- diagnostic du territoire
- établissement d'un projet d'aménagement et de développement durable
- définition de plan de zonages, des règles qui les entourent, des orientations d'aménagement et de programmation



Ce n'est qu'après la phase de consultation, matérialisée par l'enquête publique, que le PLUi sera définitivement arrêté par les élus.

Il est prévu qu'il soit mis en place au 2^o semestre 2019.

En cette fin d'année 2017, l'ensemble des conseils municipaux du territoire sont invités à débattre en réunion de conseil du plan d'aménagement et de développement durables.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Le 2^{ème} Conseil Municipal d'Enfants a été élu en octobre 2016.

Le projet de ce CME est la création d'un circuit touristique pour faire découvrir le patrimoine de Goderville. Ce travail se fait en collaboration avec la Communauté de Communes Campagne de Caux.

Il s'élabore en plusieurs étapes :

- Dans un premier temps les enfants sont partis à la découverte du patrimoine lors d'une visite guidée avec Marie Bertin, chargée du tourisme, qui leur a présenté le parcours touristique élaboré.
- Suite à la découverte de ce parcours, il reste aux enfants le soin de travailler sur sa signalisation. Les enfants travaillent en groupes pour réaliser les dépliants de présentation du parcours qui seront ensuite disponibles en mairie et au point info tourisme, ainsi que les panneaux d'information qui seront présents sur le parcours. Cette étape du travail est encore en cours.

Parallèlement, ils ont découvert la Communauté de Communes à l'invitation du Président, Mr Franck Rémond. Ils ont visité les différentes structures, passant de l'une à l'autre en minibus : les bureaux, le Relai Assistantes Maternelles, la Déchetterie, et l'environnement de la Chaumière à Bréauté.

La visite s'est terminée par la découverte du patrimoine sur le territoire au Château du Grand Daubeuf à Daubeuf Serville. Les enfants ont eu l'honneur d'être les premiers visiteurs avant l'ouverture au public.



Le CME a pour but de préparer les enfants à leur vie de citoyen, ainsi le 22 septembre ils assistaient à une conférence sur la citoyenneté à laquelle ils étaient invité avec leurs parents.

ANIMATIONS SPORTIVES POUR TOUS À GODERVILLE

Permettre aux enfants et aux jeunes de découvrir et de pratiquer différents sports en étant acteurs de leurs loisirs, est une volonté revendiquée par le service des sports de la mairie de Goderville.

Les jeunes de 6 à 20 ans peuvent ainsi faire leur programme lors des petites vacances scolaires d'automne, d'hiver et de printemps, au travers du dispositif municipal Action Sport, en choisissant parmi 40 activités sportives.

Pendant la période estivale, c'est un centre multisports ouvert aux 6/16 ans, qui leur est proposé. Avec chaque semaine des stages, activités et sorties sportives à choisir.

Durant l'année scolaire, les jeunes de 13 à 20 ans peuvent aussi profiter de l'activité futsal proposée tous les jeudis soir de 18h15 à 20h.

L'objectif principal des animations sportives municipales proposées sur le territoire est avant tout un apprentissage de la vie en collectivité, afin d'inculquer des notions d'entraide et de solidarité entre les différents participants et inciter ainsi au respect de chacun.

En effet lors des activités les jeunes apprennent à pratiquer et à s'organiser avec d'autres enfants de tout âge, niveau et rythme, permettant ainsi de mieux comprendre et accepter les difficultés et compétences de chacun. Apprendre à vivre en groupe est un principe indispensable pour permettre aux jeunes de s'intégrer et de créer des liens durables.





Les activités sportives proposées sont accessibles à tous, quel que soit le niveau. Ainsi la programmation se veut pluridisciplinaire, avec des sports fédéraux, mais aussi des sports novateurs comme le paintball ballon, le parkour, le dodgeball ou encore des animations suscitant l'imagination et la créativité comme le quidditch, Koh-lanta, Fort Boyard. Une attention particulière est aussi accordée à l'esprit de découverte, l'autonomie et la responsabilisation lors de chaque animation.

Ainsi au travers de chaque action la commune de Goderville veut contribuer à l'épanouissement de l'enfant et à son intégration dans la société.

Toutes les animations sportives pour la jeunesse ont lieu au gymnase municipal Mamie Bréant.



Informations : www.goderville.com
Contact : Service des sports - M Garcia Vincent
garcia.goderville@orange ou 06 73 15 99 72

LA FICELLE

Cette année les spectateurs de la salle La Ficelle ont pu découvrir une programmation éclectique et de qualité :

- du théâtre avec la pièce Madame Ka par la compagnie Madrid Biscuit
- un ciné-concert jeune public : Les Contes de la Mer par l'Orchestre Régional de Normandie ;
- de la musique, tantôt chanson française avec Chris2bar, tantôt jazz avec le Louisiane and Caux Jazz Band, mais aussi du rock lors d'un concert réunissant les groupes Doorshan, Breaky Boxes et The Eggz ;
- des conférences documentaires avec les projections Cap Monde sur les thèmes de la Réunion, la Russie, la Mongolie et le Mékong ;
- Sans oublier le succès incontournable de la comédie musicale Les Misérables par la Compagnie Corinthe !



- Nous avons aussi fêté la musique le 21 juin lors d'une soirée ensoleillée des plus conviviales.



- Sans oublier tous les spectacles organisés dans la salle par les associations : danse, théâtre, musique, il y en a eu pour tous les goûts !



Alors en 2018 n'hésitez plus et rejoignez-nous, voici la programmation pour le début d'année :

- Dimanche 18 février à 15h, pièce de théâtre "Monsieur Fox", par la compagnie Les Caux'Médiens
- Samedi 7 avril à 20h30, **Concert de Musiques de Films, par l'Orchestre Régional de Normandie**
- Vendredi 18 mai à 20h30, **concert des Dixie Fellows**
- **Ciné-conférences Cap Monde**
 - Mercredi 24 janvier à 14h30 « **La vie en Nord** »
 - Mercredi 21 mars à 14h30 « **A l'ombre des Manguiers** »
 - Mercredi 18 avril à 17h « **Sikhs du Penjab** »

Pour toute information
et demande de réservation, contacter
laficelle.resa@goderville.com
ou appeler le
02 35 27 07 37

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La ville de Goderville est concernée par le recensement de la population cette prochaine année 2018.

Cette opération de recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune.



De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes, plus une commune est peuplée, plus la participation est importante.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Cette action se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018.

Durant cette période, un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous.

Il sera muni d'une carte professionnelle qu'il se devra de vous présenter.

Cet agent vous proposera de répondre aux questionnaires :

- soit sur les documents papier qu'il vous laissera. Vous disposerez de quelques jours pour les compléter. Il prendra alors rendez-vous avec vous afin de les récupérer. Si vous le souhaitez l'agent recenseur pourra vous aider à remplir tous les documents.

- soit en ligne sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr. Pour vous connecter, vous utiliserez le code d'accès et le mot de passe indiqué sur un document que l'agent recenseur vous aura laissé lors de sa visite. Comptant sur votre collaboration, l'équipe municipale vous remercie de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

Il est à noter que tout démarchage à l'initiative de la mairie sera indiqué à la population par un affichage sur les panneaux municipaux et le site internet municipal. La mairie ne commande aucun démarchage commercial. Si vous avez un doute n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'accueil de la mairie.

HARMONISATION DÉPARTEMENTALE DES HORAIRES DE TONTE ET ACTIVITÉS BRUYANTES

Suite à un arrêté préfectoral du 16 octobre 2017, les activités bruyantes effectuées par des particuliers comme par des entreprises, et susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, ne peuvent être effectuées que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



INFORMATIONS MAIRIE

Commune de Goderville

2 Place Célestin Bellet

76110 Goderville

02 35 10 40 70

Commune.goderville@orange.fr

www.goderville.com

Horaires :

Lundi et mercredi : 9h - 12h

Mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h

Samedi : 10h - 12h